

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité :

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 25 juin 2017

Les Tuileries de Grandson	9 h 00	Culte. Cène. S. Jaccaud Blanc.
Fiez	9 h 15	Culte. J.-N. Fell.
Valeyres-sous-Rances	10 h 00	Culte. Cène. T. Rakotoarison.
Method	10 h 00	Culte de l'Abbaye. A.-C. Rapin et C. Schindelholz.
Grandson	10 h 15	Culte. Cène. S. Jaccaud Blanc.
Bonvillars	10 h 30	Culte. J.-N. Fell.
Ballaigues	19 h 30	Culte de louange avec beaucoup de chants.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois, messe à 9 h 30 à Baulmes

seront entrepris par l'équipe communale, sans avertissement préalable et cela aux frais des propriétaires.

La Municipalité

Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes les autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

La Municipalité

Fauchage des banquettes

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leur parcelle.

Ces travaux devront être exécutés **avant le 15 juillet 2017, et s'étendent à l'entier du territoire communal.**

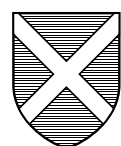
La Municipalité

Suppression des Bulletins durant l'été 2017

Pendant les vacances scolaires de l'été 2017, nous **SUPPRIMERONS** les éditions suivantes du Bulletin des avis officiels:

**LES MERCREDIS 5 ET 12 JUILLET 2017
AINSI QUE LES 2 ET 9 AOÛT 2017**

La rédaction



BAULMES
www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 21 juin 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 28 juin 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 5 juillet 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 19 juillet 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 9 août 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Visibilité et sécurité routière

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

En bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 m au-dessus de la chaussée (règlement d'application de la Loi sur les routes).

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner le passage des véhicules et des piétons doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent échoit au 15 juillet 2017.

Si ceux-ci n'étaient pas exécutés dans les délais, les travaux de taille nécessaires

Conseil communal - Convocation

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil pour le:

vendredi 23 juin 2017 à 19h00

!!! au Chalet de Grange-Neuve !!!

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel d'entrée
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2016
3. Communications de la Municipalité
4. Liste des prochains préavis
5. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif de l'exercice 2016 et vote
6. Rapport de la commission de gestion relatif à la Tournée de Montagne et vote
7. Rapport de la commission des finances relatif aux comptes 2016 et vote
8. Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier le préavis 07/2017 concernant l'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois et vote
9. Election de deux délégués et d'un suppléant pour intégrer le Conseil Intercommunal de l'AIVB
10. Interpellation de la part de Monsieur Joël Pfaender
11. Divers et propositions individuelles
12. Election de la commission de gestion pour l'année 2017-2018 (7 membres et 2 suppléants)
13. Renouvellement du bureau du Conseil pour 2017-2018 :
 - a. Election du président
 - b. Election du 1^{er} vice-président
 - c. Election du 2^e vice-président
 - d. Election de deux scrutateurs
 - e. Election de deux scrutateurs-suppléants
14. Appel de sortie et encaissement des amendes
15. Repas au Chalet de Grange-Neuve

Le bureau du Conseil



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Autorisations

Dans sa séance du 12 juin 2017, la Municipalité a autorisé:

- M. Bernard Meylan à implanter une piscine de dimensions 132 x 247 x 549 cm sur la terrasse de sa villa - parcelle 283.
- M^{me} Vanessa et M. Juan Manuel Campos Garcia à réaliser des aménagements extérieurs (pose de pavés filtrants devant la maison et remplacement d'une haie par un mur de 100 cm de hauteur) - parcelle 268B.

La Municipalité



RANCES

Bruit dans le village

La Municipalité rappelle que l'usage de tondeuses à gaz est interdit de 20h00 à 7h00 et les jours de repos. Elle est néanmoins persuadée que les habitants de la Commune sont interpellés par le bien-être de chacun, le développement de bons voisinages et adaptent ainsi leurs interventions durant les heures de repas.

La Municipalité

Propreté dans le village

La Municipalité remercie les habitants de prendre soin de l'espace public de la Commune et à l'aider ainsi à rendre notre charmant village accueillant et convivial !

Elle rappelle que :

- Chaque propriétaire est tenu d'entretenir les alentours de son immeuble au moins une fois par semaine. Voir art. 101 du règlement communal de police.
- Les fontaines ne sont pas destinées aux lavages d'éléments salissants (bacs à compost, cage d'animaux...). Voir art. 65 A du règlement communal de police.

Elle remercie la population de bien vouloir respecter le travail de l'employé communal qui s'investit au mieux possible pour que nos citoyens puissent disposer de fontaines propres et bien entretenues.

La Municipalité

Elagage des haies et arbustes

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité ni obscurcir la circulation.

Les branches dépassant les limites de propriété et pouvant gêner le passage de véhicules et de piétons doivent être coupées.

Un délai fixé **au 10 juillet 2017** est accordé aux personnes concernées pour effectuer ces travaux, faute de quoi ils seront exécutés à leurs frais, par l'employé communal et ceci sans préavis.

Pour tout complément d'information, les propriétaires peuvent s'adresser à M. Olivier Crausaz, municipal, N° de portable 079 808 54 68.

La Municipalité

Fauchage des banquettes

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de faucher l'herbe des banquettes des chemins longeant leurs parcelles.

La Municipalité

Plantes nuisibles

Les plantes nuisibles, telles que chardons et folle avoine, doivent obligatoirement être détruites sur tout le territoire de la Commune. Cette opération doit être effectuée avant la formation des graines.

La Municipalité



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2017-2033

Commune: Champvent

Propriétaire: Decrausaz Martial, chemin du Château 4, 1443 Champvent

Requérant/auteur des plans: Glauser Frédéric, Sur-la-Ville 6, 1443 Champvent

Promettant acquéreur: Decrausaz Aurélien, chemin du Château 4, 1443 Champvent

Coordonnées: 533.825/181.570

Parcelles N°s: 208, 47

ECA N°s: 112, 224, 33, 39

CAMAC N°: 170323

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Démolition de 3 silos tours et changement du 4^e silo. Modification de la stabulation ECA N°s 33,112. Création d'un appentis et d'ouvertures en façades. Modification du bâtiment ECA N°224, création d'un appentis.

Adresse de l'ouvrage: Chemin du Château 4 - Champvent

Dérogations requises: RPGA: art. 10 (parcelles 47/48) distance à la limite) et art. 16 (toitures)

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, **du 24.06.2017 au 23.07.2017.**

Délai d'opposition: 23.07.2017

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le:

mercredi 28 juin 2017 à 20h00

Grande salle - Salle des sociétés, 1^{er} étage

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mars 2017
4. Assermentations
5. Préavis N° 01/17: Bilan et comptes de fonctionnement 2016 du Service Intercommunal d'Adduction d'Eau Rances-Valeyres-sous-Rances (SIAERV)
6. Préavis N° 07/17: Statuts de l'Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région (ASIOR)
7. Préavis N° 08/17: Bilan et comptes de fonctionnement communaux 2016
8. Préavis N° 09/17: Adoption des statuts et adhésion à l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC)
9. Rapport de gestion de l'année 2016
10. Élections réglementaires
 - a. du président
 - b. du vice-président
 - c. de 2 scrutateurs + 2 suppléants
 - d. de la commission de gestion
 - e. de la commission des finances

11. Communications des délégués aux associations communales; commission de gestion et des finances
12. Communications du président du Conseil général
13. Communications de la Municipalité
14. Divers et propositions individuelles.

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 7h30 à 9h30 ou sur le site interne : www.valeyres-sous-rances.ch.

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux, annexes et autres pièces sur le site internet, onglet «Municipalité»; Préavis municipaux.

Les personnes qui désirent se faire assermenter sont priées de s'annoncer au préalable auprès du président, Dominique Streckeisen (079 517 49 99), dominique.streckeisen@softwareone.com.

Le bureau du Conseil



SERGEY

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de la Commune de Sergey est convoqué en séance le:

**mercredi 21 juin 2017 à 20h00
à la salle de Commune**

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2016.
3. Préavis 01/2017: Octroi d'autorisations générales pour la législature 2016/2021.
Rapport 01/2017 de la commission permanente.
4. Préavis 02/2017: Comptes 2016.
Rapport 02/2017 de la commission de gestion.
5. Préavis 03/2017: Arrêté d'imposition pour l'année 2018.
Rapport 03/2017 de la commission de gestion.
6. Préavis 04/2017: Adoption des statuts et adhésion à l'ORPC.
Rapport 04/2017 de la commission permanente.
7. Préavis 05/2017: Statuts de l'association scolaire intercommunale d'Orbe et environs.
Rapport 05/2017 de la commission permanente.
8. Nomination du bureau du Conseil général.
9. Communications de la Municipalité, divers.

Les personnes ayant leur majorité sont les bienvenues.

Le bureau du Conseil



L'ABERGEMENT

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général de la Commune de L'Abergement sont convoqués en assemblée générale le:

**lundi 26 juin 2017 à 20h00
à la salle sous l'église**

- Appel et asserrmentation de nouveau(x) membres(s)
- Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mars 2017
- Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

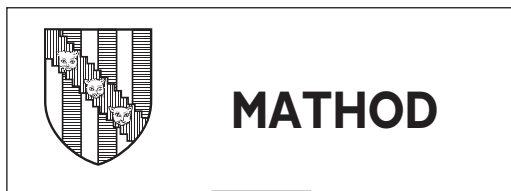
1. Gestion et comptes 2016: préavis municipal 03/2017, rapport de la commission de gestion, discussion et décision



2. Arrêté d'imposition 2018: préavis municipal 04/2017, rapport de la commission de gestion, discussion et décision
3. Adoption des statuts de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et Région) : préavis municipal 05/2017, rapport de la commission ad hoc, discussion et décision
4. Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois: préavis municipal 06/2017, rapport de la commission ad hoc, discussion et décision
5. Nomination d'un(e) délégué(e) et d'un(e) suppléant(e) à l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois
6. Nomination d'une commission chargée d'étudier le projet des nouveaux statuts de l'Association intercommunale du Vallon du Mujon (AIVM)
7. Nomination d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale d'amenée d'eau de la source Mercier (AISM) en remplacement de M^{me} Adriaens Lavorel Aino
8. Nomination d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Vallon du Mujon (AIVM) en remplacement de M^{me} Adriaens Lavorel Aino
9. Renouvellement du Bureau
10. Communications de la Municipalité
11. Divers et propositions individuelles

Les pièces comptables sont disponibles pour consultation en salle de Municipalité le lundi de 19h00 à 20h00 ou sur rendez-vous avec M^{me} Mabilbe, boursière.

La Présidente: Irène Bigoni-Wartenweiler



**Rentrée des classes
Nouvelle année scolaire 2017-2018**

Comme ces dernières années, la Commune prendra à sa charge le montant total des abonnements scolaires pour toute l'année.

Le bureau du greffe se chargera de commander tous les abonnements nécessaires et travaillera en collaboration avec le bureau de la Poste pour leur distribution.

Nous demandons donc à tous les enfants de Mathod, scolarisés à Yverdon-les-Bains dès août 2017, de bien vouloir passer au guichet de la Poste **avant la fin de cette année scolaire** avec leur abonnement actuel pour contrôle et commande.

Les enfants qui se rendent pour la première fois à Yverdon-les-Bains (7^e année HARMOS) sont priés d'apporter une photographie format passeport.

La Municipalité



Conseil communal - Convocation

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Nous vous informons que vous êtes convoqués, pour la prochaine séance du Conseil communal, le: **lundi 26 juin 2017, 19h00, à la salle villageoise**

Voici l'ordre du jour :

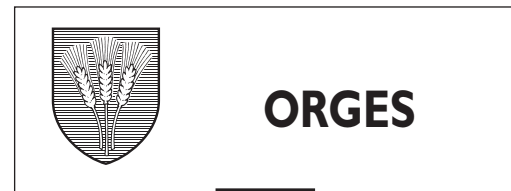
1. Appel
2. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil communal
3. Adoption du dernier PV
4. Elections du bureau du Conseil communal et d'un(e) nouveau (nouvelle) suppléant(e) pour la commission de gestion
5. Comptes 2016 - Rapport de la commission de gestion
6. Rapport de gestion 2016 - Rapport de la commission de gestion
7. Adoption des nouveaux statuts de l'ASIOR - Rapport de la commission pour les nouveaux statuts de l'ASIOR
8. Adoption des nouveaux statuts de la fusion des ORPC - Rapport de la commission pour les nouveaux statuts de l'ORPC
9. Communications de la Municipalité
10. Propositions individuelles.

A l'issue de cette séance, une partie conviviale avec des arbres à fondue sera organisée en l'honneur de l'élection de notre Syndic en tant que député au Grand Conseil.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette

séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Yvan Bourgeois.

Le bureau du Conseil



**Demande
de permis de construire (P)**

Commune: Orges
Compétence: (M) Municipale
Réf. communale: 5924
CAMAC N°: 171081
Parcelles N°s: 21, 26 et 27
ECA Nos: 57 et 134
Coordonnées (E/N): 2535055/1184475
Nature des travaux: Transformation. Création d'appartements dans un rural. Construction d'un couvert à voiture bât. N° 134: Installation de panneaux photovoltaïques
Situation: Passage des Lilas 3
Note de recensement architectural: 4 et 6
Propriétaire, promettant, DDP: Cochand Rosemarie
Auteur des plans: Cochand Gwenaël, Cp2g Architectes EPF Sàrl
Demande de dérogation: --
Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3
 Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
L'enquête publique est ouverte du 21.06.2017 au 20.07.2017.

Le bureau du Conseil

10 ans

de la Jeunesse de Vugelles/Orges

**Dimanche 25 juin 2017 à 11 h 00
au Battoir d'Orges**

**Brunch
et
tournoi de jeux sans frontières par équipes**

Prix: Fr. 30.- par personne / Enfants jusqu'à 14 ans: Fr. 2.- par année

Inscription au 078 733 10 93 jusqu'au 18 juin 2017

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02

vo
BOUCHER
TRAITEUR

Actions de la semaine

Brochettes de mignonette de porc à Fr. 48.— /kg
 Saucisse à rôtir à Fr. 18.50/kg

VIDE-GRENIER BAULMES

**Dimanche
24 septembre 2017**

Renseignements et inscriptions:
videgrenier.baulmes@gmail.com

Avis de tirs

Nous avisons la population que des tirs auront lieu au stand de **Vuiteboeuf** pour notre traditionnelle Abbaye:

**Le vendredi 23 juin 2017
de 14h00 à 18h00**

**Le samedi 24 juin 2017
de 9h00 à 12h00**

Afin d'éviter tout accident, nous prions la population de respecter la signalisation en place.

Le comité de l'Abbaye des Mousquetaires

Sécuriser son téléphone portable

Les téléphones portables font désormais partie de notre quotidien. Pour certaines personnes, l'idée même de sortir de chez elles sans leur smartphone semble impossible. Et pour cause, en plus d'être des outils de communication, les smartphones permettent de se connecter à Internet, d'utiliser des apps et ils contiennent une grande partie de notre vie privée.

La synchronisation de son smartphone aux différents comptes de messagerie électronique, aux réseaux sociaux, au magasin d'applications et au stockage de données en ligne est devenue un automatisme. Certains y enregistrent même leurs numéros de cartes bancaires, leurs différents mots-de-passe ou les données complètes de leur carte de crédit. Il est donc essentiel qu'un outil possédant autant de données privées et confidentielles soit bien protégé.

En quelques gestes simples vous pouvez empêcher son accès et vous protéger des virus, qui sont aussi virulents que sur les ordinateurs.

Pour diminuer les risques d'intrusion à distance sur votre téléphone, commencez par effectuer toutes les mises-à-jour de votre système d'exploitation. En effet, celles-ci réparent les différents bugs présents sur les téléphones et corrigent les failles de sécurité. Dès qu'une nouvelle mise-à-jour vous est proposée, installez-la immédiatement. Ceci est également valable pour les navigateurs qui offrent une protection de base sur Internet.

Prenez garde à ce que vous téléchargez, que ce soient des applications, pièces-jointes et tout ce qui peut être enregistré sur votre téléphone car

www.baulmes-demain.ch

Baulmes Demain



Nettoyage de la Baumine

Le samedi 24 juin

Rendez-vous : 9h30 devant l'Hôtel de Ville.

Organisation : Formation de deux groupes, l'un pour le nettoyage de la Baumine et l'autre pour le nettoyage du bois des indiens.

Équipement : pour la rivière, privilégier de vieilles chaussures fermées « pas dommages ». Les gants et sacs poubelles seront fournis.

Récompense conviviale : vers 12h30, après le dur labeur en faveur de l'environnement, nous convions les nettoyeurs à venir en famille à un pique-nique champêtre et bucolique organisé par l'association ! Contactez-nous si vous voulez donner un coup de main à l'organisation !

MATCH DE GALA



ENTRÉE 10.-
dès 16 ans

SAMEDI 1^{er} JUILLET 2017
TERRAIN DU BATTOIR 17H00

FC SION
VS
SERVETTE FC



InstaConnect Sàrl
Entreprise générale d'électricité

romisa
traitement de l'eau sanitaire et chauffage
www.romisa.ch



les risques de virus sont les mêmes que sur votre ordinateur. Certaines applications présentes sur les magasins virtuels contiennent des virus. Ces applications sont des portes ouvertes aux pirates informatiques qui peuvent s'emparer de vos données, obliger votre téléphone à envoyer des messages à des numéros surtaxés ou le ralentir, allant jusqu'à l'endommager. Avant de télécharger une application, vérifiez si son éditeur est connu et s'il s'agit d'une application officielle. Vous pouvez également lire les commentaires des autres utilisateurs, ceux-ci vont vous permettre de vous faire une idée sur la réputation de cette application. Ensuite, votre téléphone va vous indiquer à quelles informations cette application aura accès et quelles actions elle pourra effectuer. Si vous la trouvez trop intrusive, évitez de la télécharger. De même pour les pièces-jointes ou documents trouvés sur Internet, téléchargez-les seulement si vous connaissez leur provenance, soit d'un site officiel ou d'un contact de confiance. Sachez qu'il existe également des anti-virus pour les téléphones. Certains systèmes d'exploitation sont munis d'un antivirus par défaut, mais vous pouvez en choisir un autre.

Certes, l'intrusion est un risque, mais ce n'est malheureusement pas le seul. Entre vols et pertes, une personne en possession de votre téléphone pourra accéder à toutes vos informations et vous porter préjudice. Elle pourra lire, supprimer, envoyer des mails depuis vos comptes privés ou professionnels, ce qui peut grandement porter atteinte à votre vie privée, à celle de vos proches ainsi qu'à votre vie professionnelle. Elle peut également accéder à vos comptes sur les réseaux sociaux, changer vos mots-de-passe, publier tous types de messages en votre nom comme vos photos personnelles enregistrées sur votre téléphone ou des propos déplacés. Elle peut également avoir accès à vos données bancaires si votre carte de crédit est liée à certains de vos comptes.

Le mot de passe

Comme vous le feriez pour vos biens matériels, protégez vos données informatiques. « Le mot-de-passe permet de protéger ses informations comme on protège l'accès à son logement par une serrure » dit Stéphane Koch, spécialiste en sécurité informatique.

A l'instar de votre trousseau de clés, utilisez les différentes possibilités de mot-de-passe offertes par votre téléphone. Varier les mots de passe, utiliser le code PIN et opter pour un code de verrouillage sont autant de serrures qui empêchent une personne mal intentionnée d'accéder au contenu de votre téléphone et de se connecter à vos comptes personnels.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez également demander à votre opérateur réseau de bloquer votre carte SIM. Elle peut être suspendue pour quelques heures ou indéfiniment. Et n'oubliez pas de conserver votre numéro IMEI (International Mobile Equipment Identity: un numéro de série unique pour chaque téléphone). Bloquant l'usage du téléphone sur tous les réseaux, il empêchera un utilisateur d'y insérer sa propre carte SIM. Vous pouvez obtenir gratuitement ce numéro en tapant *#06# sur votre téléphone. Ce numéro doit être donné à votre opérateur lors du blocage du téléphone et à la police lors de la déclaration de vol. Finalement, et plus drastique, certaines applications ou antivirus installés sur votre téléphone permettent de géolocaliser et d'y accéder à distance. Vous pourrez ainsi agir sur votre téléphone pour le bloquer, supprimer tout ce qu'il contient ou essayer de piéger votre voleur.

Source: mediapolice.ch

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Neuf et rénovation
Aménagements - Fouilles

**DEVIS GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT**

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26



EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et d'en libérer le stress.

Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour se mettre en mouvement et atteindre ses objectifs.

La kinésiologie peut vous aider dans les domaines suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Phobies
- Etape de vie difficile
- Comportement limitant
- Manque de confiance en soi
- Douleur inexplicquée
- Douleurs chroniques : ventre, dos, migraines
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

Christel Besuchet, kinésiologue diplômée, agréée ASCA

Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078 624 76 03

www.equilibre-kinesiologie.ch



Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Le Noix - 1439 RANCES

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Nouveau: porte de garage à lamelles

Avant l'arrivée des bêtes! Pensez aux moustiquaires

ACTIONS

**10% sur les stores toiles
5% sur les moustiquaires**

Validité: 30 juin 2017

ACTIONS

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

Abbaye des Mousquetaires - Vuiteboeuf

Vendredi 23 juin 2017

Dès 19h30

Jeux inter-villages par équipe de 3 (ouvert à tous)

Menu du soir: Broche, potatoes salade: Fr. 16.— / Enfant jusqu'à 12 ans: Fr. 8.—

BAL AVEC DJ YVAN



Samedi 24 juin 2017

12h30 – 15h00

Banquet ouvert à tous sur inscription

17h00 – 18h00

Couronnement des Rois

18h00 – 20h00

Cortège et verrée chez les Rois

Dès 21h00

BAL AVEC FLASH BACK

Dimanche 25 juin 2017

11h30

Apéro

12h30

Filets de perches, frites, salade, dessert. *Adulte: Fr. 26.— / Enfant jusqu'à 12 ans: Fr. 15.—*

14h30

Concert de l'Alliance Baulmes-Champvent

16h00

Cortège des membres

Dès 19h00

BAL AVEC MICKY'S

Renseignement et inscription: 024 459 19 84 ou pernette20@bluewin.ch

ABBAYE D'ORGES 2017

Jeudi 6 juillet

17h - 19h Tir des jeunes, suivi de grillades au stand

Vendredi 7 juillet

Soirée Concert avec les Chälly-Buebe
ENTREE LIBRE !

19h Rösti géant au battoir

21h Concert des Chälly-Buebe

Samedi 8 juillet

8h-16h30 Tirs d'abbaye, grillades au stand pour tous à midi

19h Résultats, couronnement des rois et apéro au jardin de Montavaux

20h30 Banquet «fondue chinoise» au battoir

(inscriptions : 078 741 18 96)

Dès 22h30 Bal ouvert à tous

Soirée - Concert Chälly-Buebe

Venez nombreux
faire la fête avec les incroyables
Chälly-Buebe du Jaun



**vendredi 7 juillet 2017
au battoir d'Orges**

**Rösti géant dès 19h
Concert dès 21h**

ORGANISATION:

Jeunesse & Abbaye militaire d'Orges